

C : 0,96 × 0,87 ; P₄ : 0,72 × 0,79. Longueur × largeur trigonide × largeur talonide M₁ : 1,60 × 0,95 × 1,04 ; M₂ : 1,58 × 0,92 × 1,02 ; M₃ : 1,44 × 0,85 × 0,76.

Les mesures observées sont extrêmement voisines de celles prises sur le spécimen n° 949-14 du Muséum de Genève et provenant du col de Bretolet en Haute-Savoie, que nous avons pu examiner grâce à l'amabilité du professeur V. Aellen.

Bibliographie.

LIBOIS, R., in A. FAYARD, 1985. — *Atlas des mammifères sauvages de France*. Paris, 299 p.
NOBLET, J.-F., 1980. — Nouvelles données sur la répartition des chiroptères dans la région Rhône-Alpes. Cas particulier du département de l'Isère. *Ciconia*, 4 : 5-11.

Un nouveau modèle de piège pliant pour la capture de petits rongeurs

par G. CHAUVANCY et J.M. DUPLANTIER

Laboratoire de Zoologie,
Centre O.R.S.T.O.M., B.P. 1386, Dakar, Sénégal

Pour les besoins de notre laboratoire, nous avons été amenés à mettre au point un piège grillagé pliant. En effet, d'une part les modèles rigides que nous employons (type Manufrance ou Firobind) se révèlent très encombrants à transporter. D'autre part les pièges pliants existant déjà dans le commerce (type Sherman) présentent deux inconvénients majeurs : le fait qu'ils soient entièrement fermés nuit à la diffusion de l'appât, ce qui se ressent très nettement sur le rendement du piégeage, de plus leur prix d'achat est très élevé.

Notre but était donc de réaliser un piège « ouvert » (donc grillagé), peu encombrant et surtout peu coûteux. Après de nombreux essais aussi bien en terrarium que dans la nature, toutes ces considérations ont abouti à la conception du modèle décrit ci-dessous.

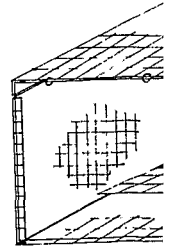
Description.

La figure 1 présente toutes les pièces constituant ce piège. Les parois ainsi que la porte arrière et la palette de déclenchement sont réalisées en grillage à maille soudée de 6,5 mm. La porte tombante est en tôle galvanisée de 0,6 mm d'épaisseur. La tige de déclenchement et l'étrier de blocage de la porte sont en fil de fer de 2 mm de diamètre.

Mammalia, t. 50, n° 2, 1986.

FRG

1. Le toit recourbées à 90°
2. Les côtés recourbés à 90°
3. Les dimensions que est enfilée des extrémités. et évite que l'an le grillage.
4. La porte
5. La palette de ses l'or



Fonds Documentaire IRD
Cote : B * 22 548 Ex : 1

largeur
; M_3 :

s sur le
Bretolet
rofesseur

1. Le toit du piège mesure 21,5 cm sur 8,5 cm ; les deux longueurs sont recourbées à 90° sur une largeur d'une maille du grillage.

2. Les côtés du piège mesurent 22 cm sur 7,5 cm, une des extrémités étant recourbée à 90° sur une largeur d'une maille.

3. Les dimensions du plancher sont de 21,5 cm sur 7,5 cm. Une tige métallique est enfilée dans la 2^e maille du grillage, dans le sens de la largeur, à l'une des extrémités. Ceci permet de rigidifier le plancher au niveau de la porte tombante et évite que l'animal capturé ne s'échappe par passage sous la porte en déformant le grillage.

4. La porte arrière, de 8 cm sur 7,5 cm, est fixée uniquement au toit du piège.

5. La palette de déclenchement, de 7 cm sur 5 cm, se fixe au plancher sur une de ses longueurs.

ris, 299 p.
s dans la
4 : 5-11.

ngeurs

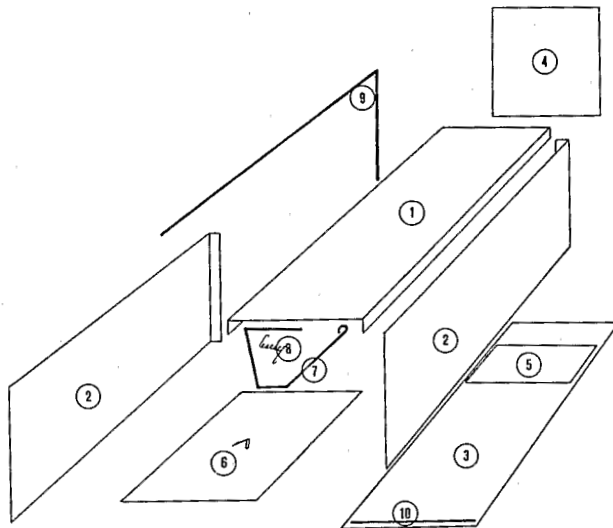


Fig. 1

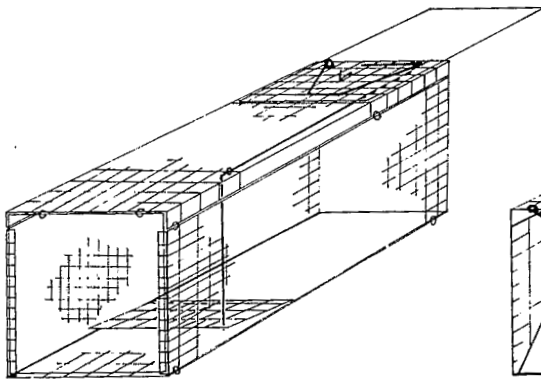


Fig. 2

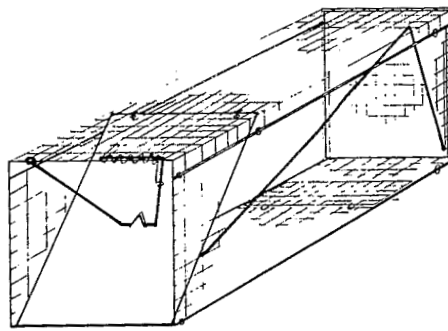


Fig. 3

mettre au
que nous
transport-
(Sherman)
nt fermés
endement

agé), peu
bien en
onception

rois ainsi
grillage à
e 0,6 mm
orte sont

6. La porte avant, en tôle, mesure 11 cm sur 7,2 cm. Comme la porte arrière, elle est fixée au toit du piège. Une entaille en V est pratiquée en son centre ; le triangle ainsi délimité est repoussé vers l'extérieur pour constituer un ergot.

7. Un étrier trapézoïdal, fixé sur la 1^{re} maille du toit, bloque la porte en s'encastant dans l'ergot.

8. Un ressort enfilé sur la base de l'étrier maintient celui-ci bloqué dans l'ergot, en cas de renversement du piège.

9. Une tige de déclenchement en forme de L, de 16 cm sur 7 cm, est fixée intérieurement au toit, à 4 cm de la porte arrière.

L'assemblage des différentes parties grillagées ainsi que la fixation de la porte tôlée sont assurés par des agrafes spéciales pour grillage, modèle VR16 Rocagraf. Leur pose s'effectue au moyen de la pince correspondante du même fabricant.

Fonctionnement.

Lorsque le piège est ouvert (fig. 2), la porte est maintenue plaquée contre le toit par le bras le plus long de la tige de déclenchement, l'extrémité la plus courte étant bloquée dans une maille de la palette de déclenchement, qui se trouve ainsi relevée.

L'appât étant disposé derrière la palette, l'animal, en marchant sur celle-ci, libère la tige en L qui bascule, débloquent ainsi la porte. L'étrier s'abaisse en même temps que la porte et vient s'encastrent dans l'ergot prévu à cet effet. Le piège est alors fermé (fig. 3).

Pliage.

A partir du piège fermé (fig. 3), on relève d'abord l'étrier, puis la porte tôlée. La tige de déclenchement est à son tour plaquée contre le toit du piège. La porte arrière, repoussée vers l'intérieur, se retrouve elle aussi contre le toit du piège. Celui-ci n'est alors plus rigide et peut se plier en deux, puis en quatre dans le sens de la longueur.

Conclusions.

Ce modèle est aussi aisé à fabriquer qu'à entretenir, vu la simplicité et le faible nombre des éléments qui le composent. Les matériaux employés sont peu coûteux et faciles à se procurer. Enfin les premières expériences sur le terrain nous ont montré que son efficacité était équivalente à celle des modèles Manu-france et Firobind auxquels nous l'avons comparé.

Ac
Institut
least re
on the
al. 197
collecti
Se
recorde
Univer.

Pteron

O
(antes
Ti
elemen
trees t
and S

Morm

O
88°42'
T
as wel
corozc
M
the Yu
with M
tum,

Urode

S
18 A]

Mamm